

Agenda



- ▶ **11 novembre 2016**
Armistice 1^{ère} guerre mondiale
- ▶ **17 novembre 2016**
Réunion d'information bi annuelle,
"spécial restaurant".
- ▶ **24 novembre 2016**
Conférence sur les pratiques
addictives et leurs dangers
organisée par le CCAS.
- ▶ **26 novembre 2016**
Cérémonie de bienvenue
aux nouveaux arrivants
à 10h avec visite guidée du village.
- ▶ **1^{er} décembre 2016**
Conseil communautaire de l'agglomération
Salle polyvalente.
- ▶ **3 décembre 2016**
Cérémonie de la Sainte Barbe
départementale en présence du
Préfet - Salle polyvalente.
- ▶ **8 décembre 2016**
Repas des Anciens
Salle polyvalente.
- ▶ **10 décembre 2016**
Feu d'artifice Alixanoël vers 20h
tiré dans le parc des écoles
- ▶ **12 décembre 2016**
Conseil municipal
- ▶ **15 décembre 2016**
Réunion publique Quiet Margat
- ▶ **20 janvier 2017**
Vœux de la municipalité



Éditorial

Nous sommes heureux de vous proposer dans ce bulletin plusieurs moyens d'être actif dans votre commune et pour votre commune :

Pensez à nous communiquer votre mail pour recevoir les informations de la mairie de manière rapide et gratuite. C'est simple : envoyez-nous un mail sur communication@alixan.com.

Plantez des fleurs autour de chez vous pour valoriser votre environnement quotidien. Les sachets de graines sont distribués avec le bulletin pour certaines zones ou disponibles en mairie sur simple demande.

Contribuez à la sauvegarde de votre patrimoine en participant à la campagne de souscription de la Fondation du patrimoine pour la restauration des horloges et de cloches de votre église.

Inscrivez-vous au programme "voisins vigilants" pour faire reculer l'incivisme et le vandalisme qui pourrissent la vie et les finances de tous en vous inscrivant pour être volontaire pour ce programme accueil@alixan.com.

Participez aux nombreuses initiatives des associations et faites rayonner votre village.

Nous devons tous prendre en main notre destin collectif pour préserver un certain art de vivre ensemble et être les acteurs du futur que nous voulons transmettre à la génération d'après.

La commune est "La plus petite subdivision du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal" (Le Petit Robert). Mais c'est avant tout, l'endroit où nous vivons au quotidien, et c'est à nous de décider ce que nous voulons en faire, par le dialogue, la concertation mais aussi l'action de tous.

Bonne lecture,



Aurélie Larroque et l'ensemble du conseil municipal



AMÉNAGEMENT ROUTE DE BÉSAYES

Une réunion publique a été organisée en avril 2016 avec les habitants de l'Est du village (par rapport à la RD 538). Plusieurs problématiques sont ressorties de manière récurrente, et ont été validées par les relevés du radar pédagogique, les services du département, les gendarmes et le chauffeur du bus scolaire.

Nous avons tenté de lister les compétences concernées, alors que l'entrée côté route de Bésayes s'est urbanisée au fil du temps et accueille maintenant beaucoup de monde. Les liaisons avec le village doivent être revues, ainsi que les liaisons transversales (Coussaud plateau sportif par exemple). Les riverains du chemin du Battoir ont aussi exprimé la nécessité d'une mise en sécurité de l'accès au village.

Nous avons paré au plus urgent avec la modification de l'emplacement d'arrêt du car scolaire et le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération de 100 mètres à l'Est.

Nous avons lancé, en accord avec la commission travaux, une étude pour définir l'aménagement de la route de Bésayes (de la RD 538 à la sortie d'agglomération). Celle-ci sera conduite par le cabinet BEAUR. La réflexion va porter sur la sécurité routière et piétonne, l'éclairage, et sera en lien avec le projet de la bretelle Est de la déviation. Elle intégrera également la problématique du pluvial (ruisseau des Chirettes et de l'Eygalar).

Une réunion publique qui présentera les différents scénarii possibles est prévue courant mars.



BARBEROLLE

Comme vous le savez, la compétence est passée à l'agglomération Valence Romans SRA, ce qui laisse espérer des moyens accrus pour faire avancer ce dossier.



Les élus alixanais viennent d'avoir une réunion du groupe de travail pour contenir les risques de crues :

» Le barrage de Bésayes vient d'être doté d'un nouvel entourage (grillage, portail) afin de le sécuriser et de le rendre accessible uniquement aux piétons.

» L'entretien de la végétation a commencé (7% d'avancement) et les équipes devraient travailler sur la commune d'ici la fin de l'année. Les élus alixanais ont fait remarquer que l'intervention arrive plus tardivement que d'habitude, alors qu'il n'y a pas de changement notable dans la manière de travailler. Ces travaux se termineront en mars 2017, ce que nous jugeons trop tardif.



Dans le même temps, une étude géotechnique est en cours au niveau du barrage des couleurs pour connaître la solidité du barrage (sondage à 15 mètres sous la voirie). Ce barrage protège la ville de Bourg-lès-Valence.

Les premières actions du PAPI vont être budgétées sur 2017 et réalisées en cours d'année (pose de repères de crues, d'échelles millimétriques, ...), mais nous n'avons aucun écrit sur le début du chantier proprement dit.

2017 : ANNEE ELECTORALE



Il est important de vérifier avant le 31 décembre 2016 si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de votre commune de résidence ou sur une commune autre (ancienne commune si déménagement récent par exemple).

Chaque citoyen est responsable de son inscription sur les listes électorales et doit prévenir d'un changement de situation.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à contacter le service de la mairie : Laure Rolland, secretariat@alixan.com ou 04 75 47 02 62.

CASERNE DE POMPIERS



Le projet de regroupement des casernes de pompiers Bésayes/Alixan a été validé par la direction du SDIS26.

Le permis de construire a été accordé en juin 2016, et le marché de travaux publié en septembre 2016. La mairie de Bésayes a cédé le terrain au SDIS à titre gratuit et aménagé l'accès à la parcelle.

La caserne sera donc opérationnelle fin 2017, début 2018 et nous pourrons envisager un futur pour le bâtiment communal qui abrite actuellement les pompiers d'Alixan.

BOULEVARD QUIOT MARGAT

Le cabinet Trait d'Union, sélectionné par les membres de la commission travaux, est venu en mairie le 13 octobre nous présenter ses premières conclusions. Les urbanistes ont échangé avec les services de l'agglomération pour identifier les différents réseaux traversant les boulevards (eau potable SIEPV, assainissement, pluvial, électricité...). Le service assainissement - compétence de l'agglomération - a pris du retard pour lancer l'étude dans le dossier.

Le cabinet a préconisé un bilan phytosanitaire des tilleuls pour connaître leur état de santé et voir éventuellement un entretien complémentaire (fertilisation foliaire, taille plus légère...) ainsi qu'un relevé topographique des voiries (blds Quiot/ Margat, ch. de Plotier sur la partie bitumée et enherbée).

En attendant les résultats des différentes études, la mairie a acheté une parcelle de 2500 m² en bordure du chemin de Plotier pour créer un parking supplémentaire pour les habitants et visiteurs du village. Nous étudions un système de vidéo-protection pour ce nouveau parking, afin de répondre aux demandes de sécurisation des places de stationnement.

Le projet intègre aussi la tranche d'urbanisation à l'Ouest du boulevard Quiot qui sera soumise à enquête publique lors de la clôture de la révision du PLU, ainsi que des toilettes publiques et des bornes pour voitures électriques.



Nous vous invitons à noter la date du **15 décembre 20 heures à la salle polyvalente** pour un échange avec le cabinet Trait d'Union.

CHEMIN DE PEINTRES

Alixan est devenu incontournable pour ceux qui suivent le "chemin de peintres". Cette année, 1580 visiteurs ont pu se rendre à la salle polyvalente et à la MJC pour admirer la diversité des œuvres de 56 artistes.

De nombreux responsables politiques ont honoré de leur présence le vernissage.

Profitant de cet élan artistique, la municipalité organise "Alixan Expose" dans la salle du conseil tout au long de l'année. Vous y découvrirez des artistes Alixanais qui s'y succéderont.



TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

A partir du 21 novembre et ce jusqu'à la fin de l'année, des travaux d'Eclairage Public sont programmés sur plusieurs secteurs du village.

- Remise en service avec les nouveaux luminaires des candélabres Place du 19 Mars 1962 et place du 11 Novembre. Le candélabre sur la Place de la Poste change de place, ce qui a nécessité l'enlèvement des bancs en béton le temps de travaux.
- Optimisation des éclairages dans le CENTRE BOURG, par le remplacement des anciennes lanternes par des luminaires plus performants et dans le style initié par la place de la mairie. (18 points lumineux)
- Amélioration de l'éclairage sur le passage piéton devant les écoles et suppression des candélabres hors service du parc COLOMBET. Il est aussi prévu de renforcer l'éclairage depuis le parking des écoles vers le parking de la maternelle et du lotissement des Peupliers.

Aussi, ne soyez pas surpris de voir la société EIFFAGE intervenir sur le village.

VANDALISME

Le village subit depuis juin une recrudescence d'actes gratuits -bêtes et méchants- de pur vandalisme : arrachage du pilier droit du pont monumental, dégradation de l'abri des jeunes sur le plateau sportif, arrachage du grillage du parc, dégradation des toilettes de la MJC, arrachage des écorces des arbres.

Voici le dernier en date : La table d'orientation a été brisée à la batte de base-ball dans la nuit de samedi à dimanche 28 octobre.

- Durée de vie : **4 mois**
- Coût pour la commune : **6 000 euros** non pris en charge par l'assurance et des mois de travail du groupe en charge du patrimoine.

Nous ne pouvons laisser cette situation perdurer. Rejoignez le groupe "voisins vigilants", contactez-nous : aurelie@alixan.com.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

VOIRIE

Les travaux de voiries sont en cours de réalisation par l'entreprise CHEVAL dans le cadre du programme de voirie annuel.

- chemin de Laye : reprise du virage en dévers.
- rue des Lavandières : création d'un passage PMR au niveau du Proxi.
- chemin des Écoliers : tranche 1 reprise de la voirie.
- chemin de Bramefaim : reprise de la bande de roulage en bi couche sur une partie très abîmée coté Soubredioux.
- chemin de Maison Blanche : pose de 2 ralentisseurs.
- route des Faures : pose de chicanes au carrefour de l'Eygalar.



EAU POTABLE

Sur demande de la Mairie, le syndicat des eaux (SIEPV) a engagé un programme de remplacement des canalisations en PVC collé par de la fonte. Ce programme ambitieux va s'étaler de mi 2016 à mi 2019.

Au total sur la commune, 6490 mètres linéaires de canalisations et de 45 branchements d'eau potable vont être changés, en concertation avec les reprises de voirie et les travaux prévus par la commune. C'est ainsi que le programme de Margat Plotier Quiot a été lancé sur 2016, ainsi que la place de la pré-trentaine, route des faures et le quartier Moise.

Les entreprises Oboussier et Chapon sont mandatées par le SIEPV, aussi faites leur bon accueil.

POSE D'ARCEAUX À VÉLOS

Des arceaux pour vélos ont été posés à différents endroits du village : mairie, bibliothèque, MJC, et dès les premiers instants : une jeune première utilisatrice !



ASVP ET GARDE CHAMPÊTRE



ARRIVEE du nouveau garde champêtre et d'un Agent de Surveillance de la voie Publique



Depuis mi septembre, vous les croisez sur la commune pour la sécurité et sérénité de tous. Olivier Yrles et Marie Lecat patrouillent pour la sécurité de tous pendant la journée et certains soirs, de manière aléatoire. Olivier Yrles est garde-champêtre et arrive de Saillans, où il a travaillé pendant 22 ans.

La municipalité d'Alixan a fait le choix d'un garde champêtre plus que d'un agent de police municipale. En effet, depuis quelques années, les attributions et les compétences dévolues aux gardes champêtres évoluent largement et régulièrement dans le cadre de la préservation des espaces ruraux et forestiers, mais également pour la préservation des ressources environnementales.

Ceci souligne la spécificité originelle de ces fonctionnaires territoriaux ; en plus des pouvoirs de police municipale et de leur rattachement à l'autorité administrative du Maire, les gardes champêtres sont investis de pouvoirs de police accrus découlant de lois spéciales aujourd'hui codifiées, qui leur confèrent une plus large compétence judiciaire. A bon entendeur...

Tous deux sont disponibles via le portable : 06 81 35 17 74 ou par mail pm@alixan.com





Les cloches ont besoin de vous !!!

La mairie a signé un partenariat avec la Fondation du patrimoine pour la restauration des cloches des heures et du culte logées dans le clocher d'Alixan.

La Fondation du Patrimoine sauvegarde et valorise le patrimoine rural non protégé, ce qui est le cas des cloches et des cadrans de l'église d'Alixan.

En effet, lors de la restauration du clocher, nous avons découvert le mauvais état général des cloches et des cadrans posés sur les quatres faces, chaque cadran ayant tendance à donner son heure, sans se préoccuper de son voisin. Vous pouviez donc, en tournant autour des remparts, être en avance, à l'heure, en retard ou très en retard, suivant la face du clocher qui se trouvait sous vos yeux.

A l'aube du 21^{ème} siècle, il était temps d'y mettre bon ordre et de relier les 4 cadrans entre eux, de les repeindre, de changer les aiguilles un peu branlantes, et de restaurer les 2 grosses cloches qui menaçaient de se fendre.

Ces travaux, assez coûteux mais fort utiles au quotidien, peuvent vous permettre d'obtenir un crédit d'impôt :

- ▶ de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt). Donner 100 euros ne vous coûte que 33 euros au final.
- ▶ de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).
- ▶ de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Pour cela, c'est très simple :

- ▶ Vous remplissez le bon joint, le déposez ou le postez à la mairie, accompagné de votre chèque à l'ordre de Fondation du patrimoine
- ▶ Vous allez directement sur le site de la fondation : fondation-patrimoine.org puis ALIXAN dans la barre de recherche et vous vous laissez guider.

RESTAURANT

Le projet suit son cours pour une ouverture mi 2017.

Le règlement du choix du restaurateur est disponible sur le site de la Mairie.

Le permis de construire est en cours d'instruction.

Le cabinet d'architectes FORALL sera présent le 17 novembre pour vous présenter le parti pris architectural.



Pourquoi cela n'avance plus ?

Les travaux sont arrêtés depuis mi septembre, suite à une opposition entre l'architecte et les services culturels de la Région (DRAC) qui subventionnent à 100 % cette partie des travaux.

Ceci est la conséquence de la découverte d'un toit de pierre lors du démontage des tuiles actuelles. Cette découverte, à laquelle personne ne s'attendait, a remis en cause la solution retenue par la DRAC, solution qui ne satisfaisait pas, depuis le début, l'architecte de la commune Manuelle Hery.

Couverture de l'abside, avec un système d'arêtiers (aspect différent de la toiture avant rénovation), et état d'avancée des travaux en septembre. L'entreprise a été plus vite que prévu et a commencé à poser les tuiles, alors que l'architecte n'avait pas donné son feu vert.

Afin de ne pas faire porter de poids supplémentaire sur la toiture en pierre, il a fallu fixer une sablière de 18 cm qui supporte des chevrons et des arêtiers de 18 cm d'épaisseur. Cela remonte la toiture et fait un effet casquette que l'architecte refuse. Auparavant, les tuiles arrivaient à la pierre de la corniche, sans aucune sur épaisseur.

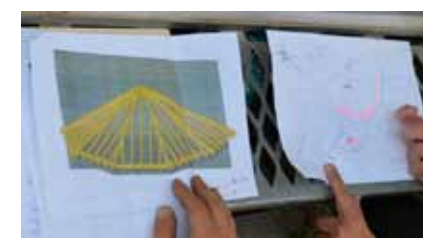
L'entreprise reprend les plans qui lui ont été donnés et sa réalisation est conforme aux instructions de la DRAC. Il est décidé de stopper les travaux et le conservateur de la DRAC se déplace de Lyon.

Décision est prise de faire un essai de couverture en plomb (comme le préconisait l'architecte).

L'essai est concluant, mais le surcôt, alors que les travaux sont bien avancés, est de 35 000 € HT, non subventionnés par la DRAC qui doit encore valider cette solution.

La Mairie attend l'accord éventuel de la DRAC pour se positionner sur la solution retenue par l'architecte.

En effet, il est important de travailler dans les règles de l'art, de choisir une solution pérenne pour les générations à venir (sans que celles-ci aient à revenir sur le travail réalisé). Ceci d'autant plus qu'il est prévu de continuer la restauration de l'église par tranche (durée 5 ans).



UNE NOUVELLE MANIERE DE VOIR LA VIE EN VERT

Depuis le début de notre mandat, notre équipe a pour objectif de préserver au maximum l'environnement pour l'ensemble des activités de la mairie.

La prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires est devenue un enjeu national. Cela se traduit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui fixe au 1^{er} janvier 2017 l'interdiction pour toute personne publique d'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides et herbicides). Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Notre commune était déjà bien avancée dans la démarche de limitation de l'utilisation de désherbants mais elle a choisi d'anticiper dès cette année la réglementation, notamment pour des raisons de santé publique. En effet, le glyphosate (désherbant), qui restait le dernier produit phytosanitaire utilisé, est classé par l'OMS depuis 2015 comme molécule cancérigène probable.

Nous avons pour cela décidé de nous faire accompagner par des experts pour adapter nos pratiques à ces nouvelles contraintes. Cette étude a été financée par l'agglomération Valence-Romans-Sud-Rhône-Alpes.

Cette étude, lancée en avril 2016, nous fournit les éléments nécessaires pour la mise en place opérationnelle de la démarche zéro phyto sur la commune. Les agents municipaux sont impliqués dans cette démarche.

Aujourd'hui, après une saison test, nous mettons en place une véritable gestion différenciée à même d'amener un rendu esthétique satisfaisant tout en permettant un entretien sans chimie et en limitant les interventions humaines. En effet, obtenir le même rendu sur les espaces verts sans désherbants chimiques nécessiterait de multiplier par 4 les effectifs du service espaces verts.

Pour éviter d'augmenter nos impôts, nous devons donc modifier nos pratiques et revoir la conception même que nous avons de l'espace public. Ainsi, dans le futur vous verrez moins de fleurs annuelles, de jardinières fleuries...et plus de plantes vivaces, de roses, de fleurs sauvages.

L'ensemble des espaces sera repensé pour limiter l'entretien : imperméabilisation des zones en stabilisé, enherbement contrôlé de certaines zones...L'entretien des espaces sera limité : tonte haute, taille raisonnée...Cette démarche est déjà enclenchée avec le football club d'Alixan pour l'entretien du terrain.

Enfin, votre implication est nécessaire pour la réussite de cette opération. Nous vous demandons donc d'entretenir vos pieds de murs pour faciliter le travail des services techniques. Pour vous aider, des graines de fleurs sauvages sont distribuées avec le bulletin municipal ou sont disponibles en mairie.



Une maison de village fleurie



Des pieds d'arbre protégés des mauvaises herbes par un tapis de fleurs



Plantation de graines pied de mur au cimetière



Chemin de promenade le long de la Barberolle avec simple passage



Calade de l'église imperméabilisée petit à petit

PLANTATIONS, ROUTE DE VALENCE

Dans le cadre de la gestion différenciée, nous repensons les massifs avec des compositions arbustives demandant peu d'eau (surtout si c'est l'eau de la ville), peu d'entretien (intervention humaine) et ayant une bonne résistance au climat local.

Les agents ont donc planté sur une longueur de 200 mètres un mélange d'iris supportant bien la terre calcaire d'Alixan et d'hémérocailles, afin de garantir une floraison d'avril à juin.

Entre les 2 platanes centenaires, un parterre de colchiques parme a pris racine.

Au niveau de l'entrée de l'agglomération, la mairie plante actuellement une haie fleurie (petite croissance) sur la droite en direction de Valence, en vis à vis de magnifiques parterres situés à gauche.

L'intervention humaine assez dangereuse pour les agents qui doivent être sur la départementale pour passer le rotofil va donc être limitée à partir de l'été prochain.



CIMETIERE

Dans le cadre du plan national "zéro phyto", nous ne pouvons plus intervenir avec du désherbant dans le cimetière, celui-ci étant en pente, avec le canal de la Bourne en aval (pollution de l'eau possible).

Nous avons dû inclure cette nouvelle contrainte dans le plan pluri annuel d'entretien et de rénovation du cimetière.

Cette année, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur l'allée centrale et les 2 monuments (anciens combattants et pompiers), de créer des espaces verts, d'aménager un local pour déposer les fleurs fanées lors du nettoyage des tombes et de reprendre les passages piétonniers entre les différents carrés funéraires.

Un panneau d'affichage permettant de se repérer a été posé par les services techniques à l'entrée, ainsi qu'une poubelle de ville. La signalisation des allées sera effective courant novembre par un système de plots de ciment discrets et élégants.



FÊTE DES CLASSES EN 6

Depuis le début d'année 2016, les habitants d'Alixan nés une année se terminant par un "6" se sont retrouvés au fil des mois pour organiser cette jolie journée de fête du 25 septembre .

Environ une centaine de "classards" nous ont proposé des animations, des chansons, des jeux et ont montré la joie et le bonheur de se retrouver ou de faire connaissance .



Le soutien et l'implication d'associations locales sont indispensables à la réussite de ces journées : l'organisation du repas (comité des fêtes), la buvette (association des Soubredioux), les chansons "en 6" (chorale ADELA), l'exposition Alixan 1816-2016 (Amis du vieil Alixan) et l'évolution de l'écriture de la plume au SMS (à partir des objets patrimoine et éducation) les lectures et livres "6" (bibliothèque), l'atelier créatif (familles rurales) .

AIDE AU RETOUR À LA CONDUITE

A partir de janvier 2017, le CCAS propose d'aider financièrement exclusivement les personnes qui souhaitent reprendre la conduite (après le décès du conjoint conducteur par exemple ou pour cause d'interruption prolongée pour raison de santé ou autre ...) ou les personnes ayant échoué au permis et devant reprendre des leçons .



Le CCAS prendra en charge 50% du coût de l'heure de conduite (sur la base maximum de 3 heures par personne). Prendre contact avec l'accueil de la mairie si vous êtes intéressé.

Ce projet est financé par les bénéfices du repas et de la buvette de la fête des classes en 5 et 6 reversés au CCAS par le comité des fêtes et l'association des Soubredioux .

REPAS ANNUEL DU CCAS

Le déjeuner annuel du CCAS aura lieu **jeudi 8 décembre 2016** à 12 h à la salle polyvalente. **Tous les habitants d'Alixan nés avant le 1^{er} janvier 1952 sont invités** (389 personnes) et recevront une invitation par voie postale oU électronique .Si malgré tout le soin que nous avons apporté à la mise à jour de ce fichier, vous n'avez pas reçu d'invitation le 25 novembre merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie (04 75 47 02 62 /accueil@alixan.com) pour le signaler.



Les personnes de plus de 70 ans qui ne peuvent pas se rendre au repas pour raison de santé ou autre peuvent recevoir un colis si elles le souhaitent.

Les enfants de l'école primaire d'Alixan ont dessiné les couvertures des menus sur le thème : « dessine ton menu préféré ».

Nous vous espérons nombreux à ce moment important de convivialité et de retrouvailles qui renforce le lien social entre les plus âgés d'entre nous.

CONFERENCE SUR L'ADDICTION

Le 24 Novembre à 20 heures à la salle polyvalente

Le CCAS organise une conférence sur les pratiques addictives :

- ▶ Comment percevoir un comportement à risque d'une personne qui se met en danger ?
- ▶ Quels sont les signes qui permettent de déceler un problème ?
- ▶ Quelle attitude adopter ?



Enfin, les risques ne sont pas les mêmes suivant le type d'addiction (jeux vidéo, alcool, tabac, drogues) et leurs conséquences différentes sur le court terme et le long terme. Certains passages difficiles de la vie peuvent nous entraîner, nous sommes aussi témoins de ces comportements.

Cette **conférence gratuite** est **ouverte à tous** et animée par Patrick Fontaine, éducateur spécialisé sur ce sujet qui obtient des résultats très encourageants en témoignant des souffrances liées à la consommation de drogues. Prévenir vaut mieux que guérir.



Le pari de faire de cette journée annuelle un moment de convivialité intergénérationnelle pour tous les Alixanais est réussi, que les "nés en 7" se préparent pour la journée du dimanche 17 septembre 2017 !!!



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Cet été de nouveaux jeux tracés au sol dans les 2 cours d'école.



L'espace potager a été nettoyé et un laurier sauce a été supprimé, ce qui permet à la classe de Bertille de profiter du soleil.

Une barrière a également été posée afin d'interdire l'accès à l'arrière de l'école, accès qui est difficile à surveiller.



En octobre, deux noyers ont été plantés dans la cour de l'école maternelle. Ces arbres apporteront un peu de fraîcheur supplémentaire lors des grosses chaleurs.

Les drapeaux du pavoiement des écoles n'ont pas résisté aux différentes manifestations sportives (Coupe du Monde de Football, Tour de France) ! Disparus des murs des écoles, les drapeaux d'Alixan ont donc à priori servi à encourager nos équipes nationales !

La municipalité a donc décidé de changer le pavoiement des deux écoles, le budget drapeaux devenant conséquent !



DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

Une 4^{ème} ATSEM à la maternelle

Avec la confirmation de gros effectifs dans les 4 classes de maternelle (28 élèves par classe) pour cette année scolaire, la commune a recruté un nouvel agent en CAE pour assurer les missions d'ATSEM le matin. Adeline assure donc depuis la rentrée l'accueil périscolaire du matin et ensuite l'accompagnement des élèves auprès des enseignants. Le soir elle revient à l'école pour assurer l'entretien des locaux.

Dédoublage de l'accueil périscolaire le matin

Afin de permettre aux enfants de maternelle de démarrer la journée plus tranquillement, les élèves de l'élémentaire sont accueillis à la MJC. Pour cela, la commune met à disposition de l'Association Familles Rurales une équipe de 3 ATSEM complétée par un animateur de l'Arlequin.

Toujours sous la direction de Romain Catalon, l'équipe d'animateurs a changé à

la rentrée de septembre comme à la rentrée de novembre. Naoual Kouli, prend le relais de Georges. Avec l'augmentation du nombre d'enfants au périscolaire du soir, Familles rurales a ouvert un 3^{ème} poste d'animateur. Ce poste sera financé en partie par la commune dans le cadre de la subvention de fonctionnement annuelle.

De nouveaux ateliers périscolaires

Depuis la rentrée scolaire, les enfants peuvent profiter de nouveaux ateliers périscolaires. Les élèves du CP au CM2 peuvent donc s'initier, par exemple, aux boules, à l'escrime, aux arts du cirque, à la danse,...



VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC LES ÉLÈVES DE CM2



Les classes de CM2 (Yael Impératrice) et CM1/CM2 (Alice) vont passer une journée à Paris le jeudi 16 février 2017.

Les 33 élèves de CM2 et leurs 5 encadrants seront accueillis à l'Assemblée nationale pour une visite commentée grâce à l'intervention

de notre députée Nathalie Nieson et à l'aide financière exceptionnelle de la commune qui prend en charge le transport.

Les 15 CM1 et leurs 3 encadrants, quant à eux, iront visiter le musée des Invalides. Tous devraient finir leur journée par une découverte de Paris en bateau mouche.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

BALME Paul 21 juin 2016 GUILHERAND GRANGES	SIBEUD Théa 12 août 2016 VALENCE	LE BER Flore 09 octobre 2016 VALENCE
SAMPINO Shanna 25 juin 2016 VALENCE	MAS Maiwenn 18 août 2016 VALENCE	ANDRÉ Evana 15 octobre 2016 VALENCE
ROMIGUIER CLÉMENT Fleur 25 juin 2016 VALENCE	NICOLAS Mathilde 20 août 2016 VALENCE	FRANKHAUSER Simon 25 octobre 2016 VALENCE
SIGNORET Flora 04 juillet 2016 VALENCE	VENTURINI Kenzo 14 septembre 2016 VALENCE	
FATTIZZO Raphaël 12 juillet 2016 VALENCE	VIEUX Adrien 22 septembre 2016 VALENCE	

MARIAGES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Esther MARTINEZ et Bertrand CHARIGNON le 17 juin 2016
Vanessa RIVOIRE et Pascal ROUX le 16 juillet 2016
Alexandra SCALBERT et Fabrice MATHON le 16 juillet 2016
Marie MAGNIEN et Emmanuel DUPUY le 29 juillet 2016
Aurélie HEYRAUD et Paul JAILLOT le 06 août 2016
Ornella HOFFMANN et Bruce GUTHFREUND le 20 août 2016
Laëtitia RIMET et Victor BRISSOT le 27 août 2016
Lisa SILVARELLI et Loïc CHAT le 03 septembre 2016
Sarah BARBOSA BRANCO et Michaël MARCARIAN le 24 septembre 2016
Marjorie GILLES et Romain DEROUX le 01 octobre 2016
Marine RODRIGUEZ et Clément BÉTRANCOURT le 08 octobre 2016

PARRAINAGE REPUBLICAIN

Laura ROMAIN le 23 juillet 2016
Romane ROCHETTE le 06 août 2016
Stéphane VIAL le 13 août 2016

DECES

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Jean-Michel DÉPIT
12 octobre 2016
Eberhard RAUSCH
19 octobre 2016
Jacques BLACHE
22 octobre 2016
André SARAILLON
27 octobre 2016

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom	Prénom	Objet	Date d'accord
GHACHI	Moradet Meriem	Maison individuelle	15 juin 2016
VOULOT	Anthony	Véranda + abri voitures	20 juillet 2016
GLEMBA	Sylvain	Surélévation agrandissement maison	20 juillet 2016
JULLIEN	Renée	Rénovation habitation existante	31 août 2016

DÉCLARATION PRÉALABLE

Nom	Prénom	Objet	Date d'accord
YOUNG	Richard	Véranda	10 juin 2016
LAMARQUE	Marilyn	Clôture	21 juin 2016
FABAS	Dominique		
BARTEL	Jean-Pierre	Réfection façade + toiture	23 juin 2016
VOTTERO	Gérard	Ravalement façade	23 juin 2016
LAFUMAS	Louis	Ravalement façade + clôture	11 juillet 2016
RUCHON	Alain	Réfection toiture + création fenêtres	13 juillet 2016
ROSELLO	Frédéric	Clôture + portail	18 juillet 2016
AQUATHERMO	Pour M. CLAUZEL	Panneaux photovoltaïques	04 août 2016
BOURGEAUX	Philippe	Réfection toiture + modification façades	18 août 2016
DELTOUR	Benjamin	Modification façade	31 août 2016
ILIOS	Pour M. GENIN	Panneaux photovoltaïques	09 septembre 2016
NODON	Jeanine	Clôture	20 septembre 2016
ROUX	Pascal	Création baie vitrée	23 septembre 2016
BLACHE	Jean-Charles	Réfection + modification façade	30 septembre 2016
DIEUDONNÉ	Bruno	Grille d'aération	12 octobre 2016
SEMPERE	Nathalie	Ravalement façade	13 octobre 2016
DUBY	Roger	Changement menuiseries	27 octobre 2016



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04 75 47 02 62
 accueil@alixan.fr
 www.alixan.com
 Lundi au Vendredi de :
 8^h30 à 12^h et 13^h30 à 16^h30
 Samedi : de 8^h30 à 12^h

LA POSTE

Lundi au vendredi de :
 9^h30 à 11^h 30 et 14^h à 16^h30
 Mercredi de : 9^h30 à 11^h45
 Samedi de : 9^h30 à 12^h

PHARMACIE

Tél : 04 75 47 60 60
 Lundi au Vendredi de :
 8^h30 à 12^h et 14^h30 à 19^h,
 Samedi de : 8^h30 à 12^h
 Service de garde (week-end) :
 Commissariat de Police de Romans
 Tél : 04 75 70 22 22

SYNDICAT DES EAUX SIEPV

Réseau d'Eau Potable
 Pour tous renseignements ou
 réclamations (notamment en cas
 de coupure d'eau), adressez-vous
 directement à ce syndicat
 Tél : 04 75 58 83 91

RESEAU D'ASSAINISSEMENT PUBLIC COLLECTIF

Valence Agglo Sud Rhône Alpes
 Tél : 04 75 75 41 50

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
 Nicole Vernet : 04 75 47 05 91
 Françoise Collion : 06 25 99 08 11

CABINET D'INFIRMIÈRE :

Mesdames **Herbourg Soledad et Tainturier Véronique**, assurent des permanences au cabinet de 8 heures à 8 heures 30 le mardi et le jeudi (sauf vacances scolaires) et sur RDV, de même que les soins tous les jours du lundi au dimanche à votre domicile.

Soledad Herbourg : 06 60 67 08 39 - Véronique Tainturier : 06 60 67 07 65

HORAIRE BUREAU DE TABAC / PRESSE

Du lundi au samedi 06 h 30 à 19 h 00 et les dimanches de 07 h 00 à 12 h 00.

RÉFÉRENTS PAR QUARTIER

Maison - Blanche :
 Aurélie Larroque, aurelie@alixan.com
 Alixan bourg :
 Remy Martin, accueil@alixan.com
 Soubredieux et Les Marllhes :
 Yvan Romain, yvan@alixan.com
 ou Hervé Mouveroux, herve@alixan.com
 Alixan sud :
 Chantal Cornillon, chantal@alixan.com
 ou Lydie Merle, lydie@alixan.com
 Coussaud :
 Nicolas Bertrand nicolas@alixan.com ou
 Roland Junillon, roland@alixan.com
 Bas de Coussaud :
 Marielle Tavernier, marielle@alixan.com

CENTRE MEDICO SOCIAL

Tél : 04 75 70 88 30
 à Bourg de Péage sur rendez-vous.
 Les permanences
 en Mairie d'Alixan :
 2^{ème} jeudi du mois de 9^h30 à 11^h30

SERVICE AVOCAT

permanence en Mairie
 les premiers samedis de chaque
 mois de 9^h à 11^h

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

à Pizancon le barrage
 70 rue André Marie Ampère 26300
 Chatuzange le Goubet
 Tél. : 04 75 72 81 81

DÉCHÈTERIE LES MARLHES

(ZA Les Marllhes)
 Mercredi 9^h-12^h
 Vendredi 14^h-17^h
 Samedi 9^h-12^h et 14^h-17^h

DENTISTE

Christian Tarpin-Lyonnet
 Tél : 04 75 47 11 29

MEDECIN

Robert Laurent
 Tél : 04 75 47 05 72

PÉDICURES PODOLOGUES D.E

Loïc Abouzit et Sébastien Eymery
 Tél : 04 75 47 17 75

MASSEURS KINESITHERAPEUTES OSTÉOPATHIE

Pierre Reymond, Carole Rigollet,

Frédéric Montmartin, Cécile Charron
 et Mickaël Clement
 Tél : 04 75 47 07 09

PSYCHOTHEPEUTE

Jenina Marin
 06 14 01 91 66

OSTEOPATHE D.O. D.U

Laurette Furiassi-Desreux
 Tél : 06 77 12 39 17
 et 04 75 05 27 49

CENTRE PARAMÉDICAL LA FONTAINE

- Cabinet infirmier :
04 75 47 09 60
- Frédérique Saout
06 83 46 69 59
- Christelle Bruyère
06 79 93 40 90
- Izard Annie
04 75 47 09 60

SERVICES DIVERS

JOSS'SERVICES
 Tél : 06 23 18 59 28
 Prestations diverses :
 Entretien de la maison et travaux ménagers / petits travaux de jardinage / travaux de petit bricolage dits "homme toutes mains" / garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile et accompagnement dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante) / préparation et livraison de repas et de courses à domicile / maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile, de la résidence principale et secondaire / promenades d'animaux de compagnie / collecte et livraison à domicile de linge repassé.
 LOUCHART MINET Josselin
 Chemin des Rabattes - ALIXAN